

PLAN LOCAL D'URBANISME

Westhalten



3.b. Plan de zonage au 1/2000ème

Approuvé par délibération du Conseil Municipal de Westhalten le 14/06/2017
Le Maire :



Novembre 2015



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° de l'opération	Désignation des opérations	Statut
1	Subvention à la voirie Coppière la Ferrière et la rue de Soubirac	Commune

LIMITES
----- limite communale
- - - - - limite de zone ou de secteur

PROTECTIONS
+ site, monument à protéger (art. L.101-10)
[hatched box] espaces boisés classés (art. L113-1 et L113-2)
[dotted box] plantations à maintenir ou à réaliser (art. L101-10)
[dashed line] front urbain à tracer
[cross-hatched box] éléments de paysage à conserver (art. L107-03)

EMPLACEMENTS RESERVES
[circle with number] numéro de parcelle à la liste des emplacements réservés

Les zones protégées, les sites, les zones de secteur, les sites de valeur patrimoniale, classés ou inscrits au titre de protection au titre des sites de valeur patrimoniale, classés ou inscrits au titre de protection au titre des sites de valeur patrimoniale.

